

OBJET RHI HYACINTHE/ CARAMBOLES (rue François de Mahy au Chaudron)
CRAC 2012 ET AVENANT N°6

1. CONTEXTE DE L'OPERATION

Après une mise en concurrence (Avis d'Appel public à la Concurrence lancé le 3 mars 2006) et après en avoir délibéré, la ville de Saint Denis a notifié à la SIDR, en date du 1er mars 2007, la conduite de l'opération de Résorption de l'Habitat insalubre (RHI) HYACINTHE/ CARAMBOLES et, ce, pour une durée de cinq années.

Cette convention a été passée sur l'ensemble du secteur de HYACINTHE/ CARAMBOLES sur la base d'un programme et d'un bilan prévisionnel qui prévoient entre autres :

- la restructuration urbaine du quartier ;
- le remplacement de 75 % des logements en mauvais état (les maintiens se situent exclusivement sur Caramboles) ;
- la réhabilitation de l'ensemble des réseaux secs et humides ;
- la réalisation de programmes neufs en accession et location en réponse aux besoins de la population ;
- des actions d'accompagnement sur le quartier par la mise en place d'une MOUS.

2. AVANCEMENT DE L'OPERATION RHI HYACINTHE/ CARAMBOLES

2.1. Avancement des travaux de Voirie et Réseaux divers (VRD)

Les travaux de VRD concernent :

- le redimensionnement des réseaux d'eaux (usées, potables et pluviales) ;
- l'enfouissement des réseaux Télécom et EDF ;
- la réalisation d'aires de jeux au sein des trois secteurs de la RHI.

L'état d'avancement des travaux VRD est de 22,5 % au 31 décembre 2012.

Le démarrage de la première tranche des travaux VRD a été effectif en août 2010 sur le secteur de Badamiers. La réception des travaux a eu lieu en mars 2012.

La 2ème tranche VRD concerne les travaux sur le secteur de Longanis est prévue à la fin 2013.

La 3ème tranche sur le secteur de Badamiers est prévue en 2015.

2.2. Avancement des opérations de logements

Dernière programmation validée (CRAC 2011)

La dernière programmation logements validée (CRAC 2011) faisait état de deux cent cinquante-sept logements. En 2012, la programmation logements reste inchangée et se décline ainsi :

	BADAMIERS	LONGANIS	CARAMBOLES	TOTAL
LES (Logement Evolutif Social)	13 (1ère tranche)	15 (2ème tranche)	8 (2ème tranche)	36
Améliorations acquisitions			52	52
LLTS (Logement locatif très social)	29 (Ambres)	107 (Mahé +Coco + Porquerolles)	24 (La Digue)	160
Lots libres			5	5
Petit collectif			2	2
Commerces			2	2
TOTAL	42	122	93	257

L'état d'avancement des opérations logements est de 45,5 % au 31 décembre 2012.

Année 2012

Plusieurs opérations ont été livrées en 2012 :

- « Ambres » - 29 LLTS ;
- « Badamiers » - 1ère tranche de 13 LES ;
- « Coco » - 38 LLTS.

Les travaux des deux premiers projets d'acquisition/ amélioration sur le secteur de Caramboles ont démarré en septembre 2012.

Perspectives des programmations de logements en 2013 et plus

La livraison des projets d'acquisition/ amélioration et la signature des actes de vente sont prévues pour 2013.

Le financement des opérations « Mahé » (34 LLTS) et de la seconde tranche de LES (quinze logements) sur le secteur de Longanis est prévue pour 2014. La livraison des logements est envisagée pour 2016.

2.3. Avancement de la Maîtrise d'Oeuvre urbaine et sociale (MOUS)

Les actions de la MOUS en 2012 ont porté sur :

- le suivi de la 1ère tranche de LES : signature des actes de vente, livraison et entrée dans les logements ;

Rapport n° 13/5-32

- suivi de la 2ème tranche de LES (secteur de Longanis) : pré-celes, accompagnement à l'accession ;
- le suivi des familles en transit sur les opérations tiroirs « Lacroix » et « Porquerolles » ;
- préparation au relogement des familles dans les opérations « Coco » et « Ambres » ;
- la communication sur le projet d'aménagement et accompagnement des familles.

En 2013 et plus, les actions porteront sur :

- suivi de la 2ème tranche de LES (secteur de Longanis) : pré-celes et celes ;
- le suivi des familles en transit sur les opérations tiroirs « Lacroix », « Porquerolles », « Cocos » et « Ambres » ;
- la préparation des futures attributions sur l'opération « Mahé » ;
- le suivi des familles du secteur de Caramboles concernées par un projet d'acquisition/ amélioration ;
- la reconquête du secteur de Caramboles ;
- la communication sur le projet d'aménagement.

3. BILAN FINANCIER

3.1. Evolution du bilan financier

	TRAITE DE CONCESSION D'AMENAGEMENT							
	RHI HYACINTHE CARAMBOLES N°9704							
	CRPO INITIAL DCM 04/12/2006 € HT	CRAC 2010 approuvé DCM 17/09/2011 € HT	CRAC 2011 approuvé DCM 29/09/2012 € HT	CRAC 2011 approuvé Prévisions 2012 € HT	CRAC 2012 Réalisé 2012 € HT	CRAC 2012 Prévisions 2013 € HT	CRAC 2012 NOUVEAU CRPO A APPROUVER € HT	CRAC 2012 NOUVEAU CRPO A APPROUVER € TTC
CESSIONS	2 568 500	2 512 500	2 519 000	18 000		54 000	2 519 000	2 635 834
PARTICIPATION DE LA COMMUNE	887 179	1 569 997	2 100 815	373 222	373 222	462 281	2 111 325	2 275 233
SUBVENTION	2 050 487	2 049 229	2 118 229	103 992		341 318	2 118 229	2 298 278
PARTICIPATION SIDR	599 774	599 774	599 774				599 774	599 774
TVA SUR MARGES		-32 365	32 365	-840			9 808	
TOTAL DES PRODUITS	6 095 940	6 698 135	7 305 453	494 374	373 222	857 599	7 338 520	7 809 119
MAITRISE DES SOLS	986 083	802 774	812 775		69	902	812 775	814 433
MISE EN ETAT DES SOLS	720 800	840 800	1 215 000	124 657	65 123	142 147	1 215 000	1 326 509
ETUDES ET TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES	3 665 762	4 266 121	4 337 131	308 650	389 825	44 309	4 370 199	4 740 162
FRAIS DE GESTION	722 295	788 440	940 546	90 101	88 599	82 475	940 546	940 546
SOLDE TVA								12 531
TOTAL DES CHARGES	6 095 940	6 698 135	7 305 453	523 408	543 616	269 833	7 338 520	7 809 119

Fait à Saint Denis le

Le bilan global de l'opération est passé de 7 305 453 € HT (soit 7 797 716 € TTC) à 7 338 520 € HT (7 809 119 € TTC).

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-1A-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

3.2. Nouveau bilan financier actualisé (€) au 31 décembre 2012

Produits	HT	TVA	TTC
Cessions	2 519 000	116 834	2 635 834
Participation de la Commune	2 111 325	163 907	2 275 232
Participation de la SIDR	599 774		599 774
Subventions	2 118 229	180 049	2 298 278
TVA marge sur produits	-9 808	9 808	
Total produits	7 338 520	470 599	7 809 119

Charges	HT	TVA	TTC
Maîtrise des sols	812 775	1 658	814 433
Mise en état des sols	1 215 000	111 509	1 326 509
Etudes et travaux d'infrastructure	4 370 199	369 963	4 740 162
Frais de gestion	940 546		940 546
Soldes TVA		-12 531	-12 531
Total charges	7 338 520	470 599	7 809 119

3.3. Participation de la collectivité

Entre le CRAC 2011 et le CRAC 2012, la participation de la collectivité a augmenté de 10 510 € HT, et s'élève désormais à 2 111 325 € HT.

4. SYNTHESE

Au vu des informations qui précèdent, je vous demande d'approuver le CRAC 2012 de l'opération RHI Hyacinthe/ Caramboles.

Bilan financier de l'opération

Le bilan global de l'opération est passé de 7 305 453 € HT (soit 7 797 716 € TTC) à 7 338 520 € HT (soit 7 809 119 TTC).

Dépenses / recettes pour l'exercice 2012

Les dépenses réalisées au cours de l'année 2012 s'élèvent à 543 616 € HT.

Les produits à appeler en 2012 s'élèvent à 373 222 € HT.

Prévisionnel des dépenses / recettes pour l'exercice 2013

Les dépenses prévues pour l'année 2013 s'élèvent à 269 833 € HT. Les produits à appeler en 2013 s'élèvent à 857 599 € HT.

Rapport n°13/5-32

Objectifs opérationnels de l'année 2013 tels qu'annoncés précédemment

Participation de la collectivité

La participation de la Commune s'élève à 2 111 325 € HT (2 275 233 € TTC).

Avenant n°6 à la Convention publique d'Aménagement (CPA)

L'avenant n°6 prévoit l'augmentation de 2 263 829 € TTC à 2 275 233 € TTC de la participation communale.

En conclusion et compte tenu des éléments présentés, je vous demande d'approuver :

- le nouveau compte rendu de résultat prévisionnel de l'opération, actualisé au 31 décembre 2012, soit 7 809 119 € TTC ;
- le réalisé 2012 et les prévisions pour l'exercice 2013 ;
- les objectifs opérationnels pour 2013 ;
- la nouvelle participation de la collectivité, d'un montant 2 275 233 € TTC ;
- l'avenant n°6 à la Convention publique d'Aménagement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

NB Le CRAC 2012 de la RHI Hyacinthe/ Caramboles peut être consulté, sur demande, auprès de la Direction de l'Aménagement et des Projets urbains / Hôtel de Ville / 1er étage - téléphone 0262 40 04 35 - télécopieur 0262 40 05 29.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-1A-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
04/11/2013


Gilbert ANNETTE

**OBJET RHI HYACINTHE/ CARAMBOLES (rue François de Mahy au Chaudron)
CRAC 2012 ET AVENANT N°6**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements, et Régions, modifiée ;

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L. 311-1, R. 311-2 et R 311-5 ;

Vu la Délibération n° 03/2-14 en séance du 6 mai 2003, autorisant le lancement d'un mandat d'Etudes pré opérationnelles relatif à la restructuration des lotissements « Hyacinthe » et « Caramboles » ;

Vu la Délibération n° 05/7-10 du Conseil municipal en séance du 3 novembre 2005, validant le lancement de la mise en concurrence dans le cadre de la procédure en vue de la signature de la concession d'Aménagement pour la réalisation de la RHI « Hyacinthe Caramboles » ;

Vu la Délibération n° 06/6-15 du Conseil municipal en séance du 4 décembre 2006 portant sur l'approbation du traité de concession pour la résorption de l'habitat insalubre sur le quartier de HYACINTHE/ CARAMBOLES ;

Vu la Délibération n° 08/7-37 du Conseil municipal en séance du 18 octobre 2008 validant le CRAC 2007 - Compte Rendu annuel au Concédant, l'avenant n° 1 au traité de concession et la convention d'avance de trésorerie ;

Vu la Délibération n° 09/2-24 du Conseil municipal en séance du 25 avril 2009, validant la procédure de concertation préalable à la ZAC Hyacinthe/ Caramboles ;

Vu la Délibération n° 09/6-36 du Conseil municipal en séance du 14 novembre 2009 portant sur l'approbation du CRAC 2008 et l'avenant n°2 au traité de concession ;

Vu la Délibération n° 10/3-36 du Conseil municipal en séance du 26 juin 2010 portant approbation du bilan de concertation ;

Vu la Délibération n° 10/3-36 du Conseil municipal en séance du 26 juin 2010 portant approbation de la création de la Zone d'Aménagement concerté (ZAC) ;

Vu la Délibération n° 10/6-43 du Conseil municipal en séance du 20 novembre 2010 portant sur l'approbation du CRAC 2009 et l'avenant n°3 au traité de concession;

Vu la Délibération n° 10/7-29 du Conseil municipal en séance du 18 décembre 2010 portant sur l'approbation du dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement concerté (ZAC) ;

Vu la Délibération n° 11/5-38 du Conseil municipal en séance du 27 septembre 2011 portant sur l'approbation du CRAC 2010 et l'avenant n°4 au traité de concession;

Vu la Délibération n° 11/7-38 du Conseil municipal en séance du 19 novembre 2011 portant sur la prolongation de la MOUS ;

Vu la Délibération n° 12/5-42 du Conseil municipal en séance du 29 septembre 2012 portant sur l'approbation du CRAC 2011 et l'avenant n°5 au traité de concession ;

Délibération n°13/5-32

Sur le RAPPORT N° 13/5-32 du Maire ;

Vu le rapport de Madame ORPHE Monique, Conseillère Municipale, présenté au nom des Commissions 1° Affaire générale/ Entreprise municipale, et 2° Aménagement/ Développement durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

7 abstentions
(dont 1 vote par procuration)

pour

↓
Monsieur FOURNEL Dominique, Madame ALLIE Carmen,
Madame TROTET Maryse, Monsieur BARDIERE Jean-Michel,
Monsieur VICTORIA René-Paul et Monsieur HOARAU Serge

↓
autres élus présents et mandatés

ARTICLE 1

Approuve le Compte rendu annuel au Concédant (CRAC) 2012 de l'opération de RHI Hyacinthe/ Caramboles, notamment les éléments suivants :

- le nouveau compte rendu de résultat prévisionnel de l'opération actualisé au 31/12/2012, soit 7 809 119 € TTC ;
- les dépenses et les recettes réalisées en 2012, ainsi que le prévisionnel de dépenses et de recettes pour l'exercice 2013 ;
- les objectifs opérationnels de l'année 2013 ;
- la nouvelle participation de la collectivité d'un montant de 2 275 233 € TTC validée dans le cadre de l'Avenant n°6 à la Convention publique d'Aménagement.

ARTICLE 2

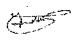
Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

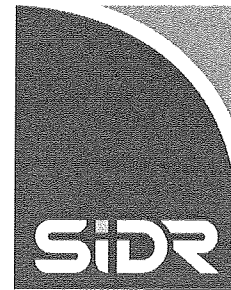
ARTICLE 3

Les crédits nécessaires seront imputés au Budget principal, sous la fonction 824 et l'article 2042.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-1B-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
04/11/2013


Gilbert ANNETTE



VILLE DE SAINT-DENIS
RHI HYACINTHE CARAMBOLES



BILAN FINANCIER 2012
COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE

Mai 2013

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

SOMMAIRE

	Pages
PRESENTATION GENERALE	P.3
PROGRAMME ET AVANCEMENT EN 2012	P.5
1. Rappel des actes administratifs	P.5
2. Cadre financier et réglementaire	P.6
2.1 Arrêté de financement RHI et participation de la collectivité- Bilan financier initial	
2.2 Procédure ZAC -Zone d'Aménagement Concertée	
3. Volet Logements	P.7
3.1. Le programme Logements	
3.2. L'état d'avancement des opérations Logements	
3.3. Intervention de la CNL	
4. Volet Travaux (VRD et Démolitions)	P.11
5. Volet MOUS	P.13
FONCIER	P.14
ANALYSE FINANCIERE	P.15
ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS REALISES AU COURS DE L'EXERCICE 2012	P.16
1. Charges : Le Réalisé au 31/12/2012	P.16
2. Produits : Le Réalisé au 31/12/2012	P.25
PREVISIONS DES CHARGES ET PRODUITS POUR L'EXERCICE 2013	P. 28
1. Charges : Prévisions 2013	P. 28
2. Produits : Prévisions 2013	P. 29
NOUVEAU BILAN FINANCIER	P. 30
1. CRPO Compte rendu Prévisionnel de l'opération	P. 30
2. Participation de la Collectivité	P. 31
3. Subvention RHI –Etat	P. 31
SYNTHESE	P. 32
1. Exercice 2012	
2. Exercice 2013	
3. Conclusion	

Rédigé par la Chargée d'Opération : Séverine MONTREDON-FULACHIER en mai 2013

Lu par le Directeur de l'Aménagement : C.FISCHER

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

PRESENTATION GENERALE

La résorption de l'habitat insalubre a constitué l'un des enjeux primordiaux de la politique de l'habitat mené par les équipes municipales, qui se sont succédées à St Denis.

Dans cette perspective, la Commune de Saint Denis a confié, par DCM du **6 mai 2003**, à la SIDR une étude de faisabilité opérationnelle de la Résorption de l'Habitat Insalubre sur le quartier de Hyacinthe Caramboles, afin d'analyser les problématiques de ce secteur, puis de définir un programme d'intervention et son corollaire le bilan financier.

Suite aux conclusions de l'étude pré opérationnelle de 2004, la commune de Saint-Denis a validé, lors de son conseil municipal du **04 décembre 2006**, l'engagement d'une opération de Résorption de l'Habitat Insalubre sur HYACINTHE CARAMBOLES, avec comme cadre un Traité de concession confiée à la SIDR, telle que définie par la loi SRU du 13 décembre 2000.

Suite à une mise en concurrence (Avis d'Appel Publique à concurrence lancé le 03 mars 2006) et à la délibération (CM 04 décembre 2006), la ville de Saint Denis a notifié à la SIDR, en date du **01 mars 2007**, la conduite de la RHI HYACINTHE CARAMBOLES, et ce pour une durée initiale de 5 années.

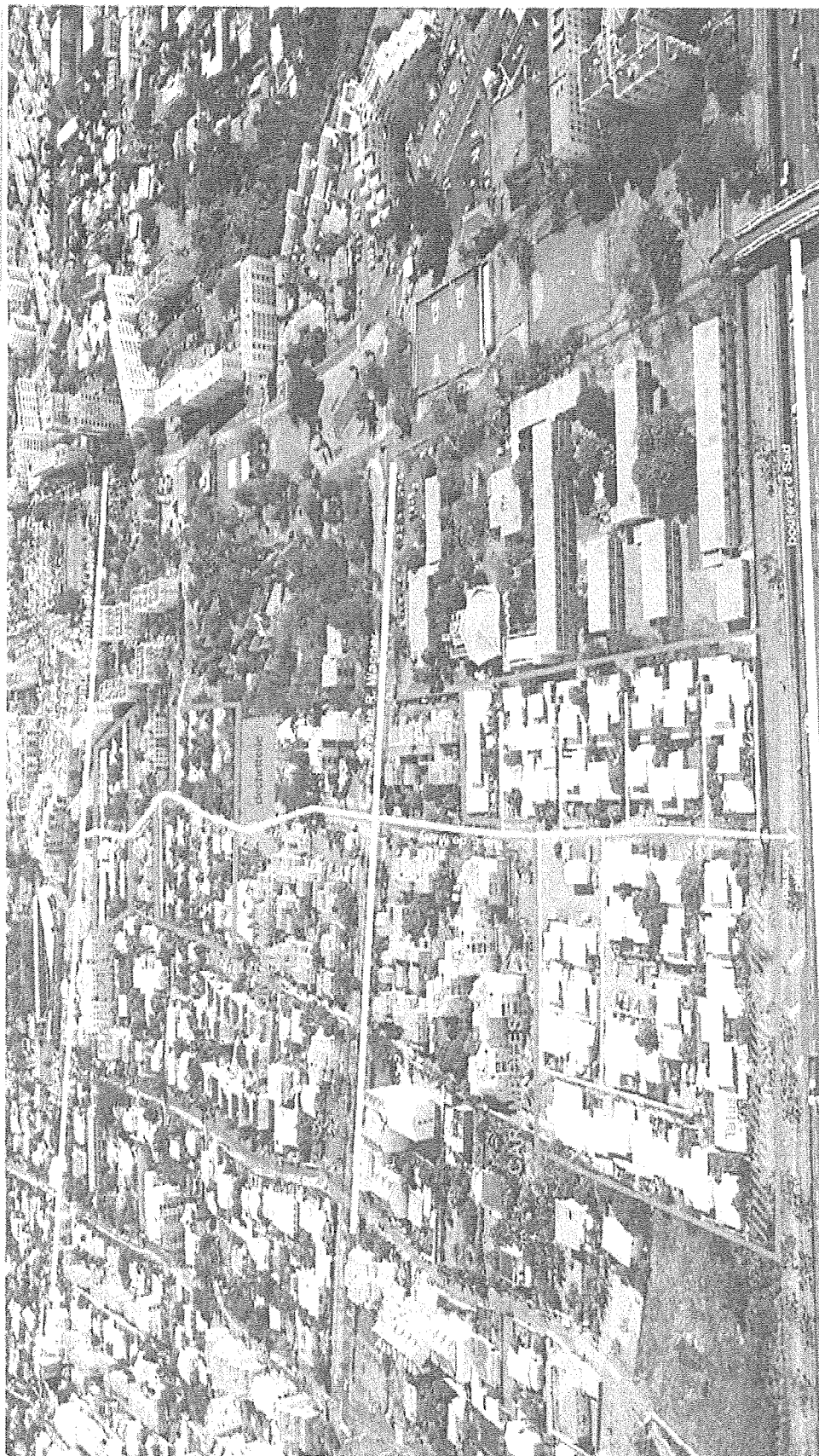
Cette convention a été passée sur l'ensemble de HYACINTHE CARAMBOLES sur la base d'un programme et d'un bilan prévisionnel qui prévoient entre autre :

- restructuration urbaine du quartier,
- suppression envisagée de 75 % des logements (les maintiens se situent exclusivement sur Caramboles),
- réhabilitation de l'ensemble des réseaux secs et humides,
- réalisation de programmes neufs en accession et location en réponse aux besoins de la population,
- actions d'accompagnement sur le quartier par la mise en place d'une MOUS.

Le terrain, objet de l'opération, se situe sur le quartier du Chaudron. Le premier site, Caramboles est délimité par le Boulevard Sud et l'avenue Richard Wagner. Les deux autres sites, Longanis et Badamiers ont comme limites l'avenue Wagner et l'avenue Leconte de Lisle. Tous trois se distribuent le long de la rue François de Mahy.

Le périmètre de la RHI est de 3.9 ha et compte 738 habitants.

Le quartier aujourd'hui



RHI HYACINTHE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

SIDR Commune de Saint-Denis – CPA « RHI HYACINTHE CARAMBOLES »

Mai 2013- 4

PROGRAMME ET AVANCEMENT

1- RAPPEL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Par délibération N°03/2-14 en séance du 06 mai 2003 , le Conseil Municipal a autorisé le lancement d'un mandat d'Etudes pré opérationnelles relatif à la restructuration des lotissements « Hyacinthe » et « Caramboles ».

Par délibération N° 05/7-10 en séance du 03 novembre 2005, le Conseil municipal a validé le lancement de la mise en concurrence dans le cadre de la procédure en vue de la signature de la concession d'Aménagement pour la réalisation de la RHI « Hyacinthe Caramboles ».

La délibération N° 06/6-15 du Conseil Municipal en séance du 04 décembre 2006 porte sur l'approbation du Traité de Concession pour la résorption de l'habitat insalubre sur le quartier de HYACINTHE CARAMBOLES.

La délibération N°08/7-37 du Conseil Municipal en séance du 18 octobre 2008 valide le CRAC 2007- Compte Rendu Annuel à la Collectivité, l'avenant N° 1 et la convention d'avance de Trésorerie.

En séance du 25 avril 2009 (Délibération N° 09/2-24), le Conseil Municipal a validé la procédure de concertation préalable à la ZAC Hyacinthe Caramboles.

La délibération N°09/6-36 du Conseil Municipal en séance du 14 novembre 2009 porte sur l'approbation du CRAC 2008 – Compte Rendu Annuel à la Collectivité et l'avenant N°2 au traité de concession.

La délibération N° 10/3-35 du Conseil Municipal en séance du 26 juin 2010 porte sur l'approbation du Bilan de concertation,

La délibération N° 10/3-36 du Conseil Municipal en séance du 26 juin 2010 porte sur l'approbation de la Création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC),

Vu la Délibération n° 10/7-29 du Conseil Municipal en séance du 18 décembre 2010 porte sur l'approbation du dossier de Réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) ;

La délibération N° 10/6-43 du Conseil Municipal en séance du 20 novembre 2010 porte sur l'approbation du CRAC 2009 et l'avenant N°3 au Traité de concession.

Vu la Délibération n° 11/1-20 du Conseil Municipal en séance du 26 février 2011 porte sur l'approbation du Cahier des Charges de Cessions de Terrains CCCT (ZAC) ;

La délibération N° 11/2-35 du Conseil Municipal en séance du 23 avril 2011 porte sur le déclassement de parcelles.

La délibération N° 11/5-38 du Conseil Municipal en séance du 17 septembre 2011 porte sur l'approbation du CRAC 2010 et l'avenant N°4 au Traité de concession.

La délibération N° 11/7-38 du Conseil Municipal en séance du 19 novembre 2011 porte sur la prolongation MOUS.

La délibération N° 12/5-42 du Conseil Municipal en séance du 29 septembre 2012 porte sur l'approbation du CRAC 2011 et de l'avenant N°5.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

2- CADRE FINANCIER ET REGLEMENTAIRE

2.1 Arrêté de financement RHI et participation de la collectivité- Bilan financier Initial

L'arrêté N°05-01776 portant attribution de subvention sur l'Opération RHI HYACINTHE CARAMBOLES a été signé le 05 décembre 2005.

L'arrêté modificatif n° 07-0856 autorisant la Société Immobilière du Département de la Réunion, à percevoir directement la subvention attribuée à la commune de Saint Denis, a été signé en date du 25 octobre 2007.

Répartition de la participation au déficit de la RHI :

→20 % -Participation de la collectivité au Déficit à hauteur de **555 853.20 € HT**

Auquel se rajoutent :

-La participation de la collectivité au Foncier, soit **158 400 € HT**

-La participation de la collectivité TVA (Etat), soit **172 926 €**

→80 % -Participation Etat pour un montant de **2 223 413 €**

Soit une participation totale de la collectivité de 887 179.20 € HT

La participation de la SIDR (Bâti et foncier) est de **599 774 €HT**

2.2 Procédure ZAC -Zone d'Aménagement Concertée

Le Bureau d'Etude ZONE UP a été missionné dès 2008 pour l'élaboration de l'ensemble des documents nécessaires à l'aboutissement d'une procédure ZAC sur le périmètre RHI HYACINTHE CARAMBOLES.

Prise en compte des Etudes pré opérationnelle et reprise du plan masse :

Lors du Comité Technique qui s'est tenu en juin 2008 (en présence des partenaires DDE- Mairie), les plans d'aménagement ont pu être validés sur les secteurs de Badamiers et Longanis.

Au vue de l'antériorité des études pré opérationnelles (2004), et afin d'affiner au mieux le plan masse sur le secteur de Caramboles, une actualisation des 70 projets acquisitions améliorations a été engagée fin 2008 auprès de l'opérateur SICA.

Suite au rapport d'analyse de SICA, le plan masse de Caramboles a été repris et validé en juillet 2009 à l'occasion du Comité Technique (en présence des partenaires DDE -Mairie).

Concertation :

La procédure de concertation a été entérinée par délibération du Conseil Municipal en avril 2009. La concertation préalable de l'opération RHI Hyacinthes Caramboles a été ouverte par une délibération du conseil municipal en date du 31 août 2009, elle a été clôturée le 13 octobre 2009.

Deux réunions publiques ont eu lieu le 29 septembre et 1^{er} octobre 2009. Enfin, un registre a été mis à la disposition à la Mairie annexe du Chaudron et n'a fait l'objet d'aucune remarque. Le bilan de concertation a été délibéré le 26 juin 2010.

Dossier Loi sur l'eau :

Le dossier ex « Loi sur l'Eau » a été instruit sous le régime de la Déclaration (articles L214-1 à 214-7 du Code de l'Environnement). L'arrêté N° 10-632/SG/ DRCTCVC a été enregistré le 16 mars 2010.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

Dossier de Création de ZAC :

Conformément à l'article L122-1 du Code de l'environnement, une étude d'impact a été déposée en préfecture en date du 10 janvier 2010 et a reçu l'avis favorable de la Préfecture en date du 28 mai 2010.

Au regard de l'article L128-4 du code de l'urbanisme « Toute opération d'aménagement telle que définie dans l'article L300-1 et faisant l'objet d'une étude d'impact, doit faire l'objet d'une étude de faisabilité sur le potentiel de développement en énergies renouvelables ». C'est dans ce contexte que Sémaphores, (Bureau d'études Environnement), a été missionné pour une étude concernant le potentiel en énergie photovoltaïque.

Dossier de Réalisation : le dossier de Réalisation de ZAC, le Cahier des Charges de Cessions de Terrains et le Cahier des prescriptions urbaines et architecturales ont été réalisés au second semestre 2010.

A fin 2010, le dossier de réalisation a pu être validé au Conseil Municipal (12/12/2010), le Cahier des Charges de Cessions de Terrains et les prescriptions urbaines et architecturales ont entériné par délibération du Conseil Municipal (26/02/2011).

3- VOLET LOGEMENTS

3.1. Le programme Logements

Dernière programmation validée (CRAC 2011) :

Le programme validé au Conseil Municipal en date du 29 septembre 2012 faisait état d'une programmation de **257 logements**.

Nouvelle programmation :

	BADAMIERS	LONGANIS	CARAMBOLES	TOTAL
LES	13 (LES 1 ^{re} tranche)	15 (LES 2 ^{ème} tranche)	8 (LES 2 ^{ème} tranche)	36
Améliorations acquisitions			52	52
LLTS Logements individuels ou intermédiaires	29 (Ambres) dont 13 logts superposés 16 logts individuels	34 (Mahé) Logts individuels	24 (La Digue) Logts intermédiaires	87
LLTS Collectifs		73 (Coco -38 Porquerolles -35)		73
Lots libres			5	5
Petit collectif			2	2
Commerces			2	2
TOTAL	42	122	93	257

(Cf. annexe 1) : Plan projet d'aménagement des 3 secteurs de la RHI ZAC HYACINTHE CARAMBOLES

A fin 2012, la programmation reste inchangée.

3.2. L'état d'avancement des opérations Logements

- **Opération LACROIX-2007-(Hors programme et périmètre RHI)- 40 Logements LLTS**

Cette opération se situe en dehors du périmètre RHI, à l'angle de la rue Richard Wagner et la rue Lacroix. Cette 1^{ère} opération « Tiroir » a été livrée en décembre 2007.

- **Opération PORQUEROLLES-2008- 35 Logements LLTS (secteur Longanis)**

Cette 2^{ème} opération « Tiroir » a été livrée au mois de juin 2008.

Les opérations PORQUEROLLES et LACROIX ont servi d'opérations « Tiroirs » et ont permis dans un premier temps de faire transiter les familles le temps de la construction des logements neufs. Ces opérations apportent dans un deuxième temps des réponses aux demandes de décohabitation.

La livraison de ces 2 opérations « Tiroirs » a permis la libération totale du secteur Badamiers et de l'emprise de la 3^{ème} opération « Tiroir » COCO (secteur Longanis).

- **Opération BADAMIERS 1^{ère} Tranche de L.E.S. 2012 (secteur Badamiers)**

13 L.E.S.

L'OS de démarrage a été délivré en décembre 2010

Cette opération a été livrée en août 2012

- **Opération COCO 2012 (secteur Longanis)**

38 LLTS Collectifs

L'OS de démarrage a été délivré en mai 2010

Cette opération a été livrée en mars 2012

- **Opération AMBRES 2012 (secteur Badamiers)**

29 LLTS (16 logements individuels et 13 intermédiaires)

L'OS de démarrage a été effectué en décembre 2010

Cette opération a été livrée en septembre 2012

La livraison de ces 3 opérations COCO, AMBRES, BADAMIERS a permis :
-le transit des familles restantes sur LONGANIS (22 au total)
-le relogement en définitif des familles originaires de Badamiers qui étaient en transit dans les opérations Tiroirs (LACROIX et PORQUEROLLES).
-le règlement de quelques décohabitations

• **Perspectives des programmations Logements en 2013 et +**

- Opération 2^{ème} Tranche de L.E.S. (secteur de Longanis)

15 L.E.S.

LBU 2014

La livraison est prévue en 2016

- Opération MAHE (secteur de Longanis)

34 LLTS Individuels

LBU 2014

La livraison est prévue en 2016 sous réserve d'un retour de jugement en faveur de la SIDR et de la libération de l'emprise de **4 logements qui font l'objet d'une assignation (cf. CNL)**.

Conformément à ces engagements, la ville doit procéder à la modification du PLU pour la suppression de l'Emplacement Réservé (cf. Annexe 2 : *Emplacement Réservé*)

Les livraisons des opérations MAHE (secteur Longanis), et 2^{ème} tranche de LES (secteur Longanis) qui sont prévues en 2016, vont permettre le transit des familles restantes sur CARAMBOLES et donc de libérer le foncier pour les opérations de constructions neuves et les lots libres.

- Opération 3^{ème} Tranche de L.E.S. (secteur de Caramboles) (Cf. Annexe 3 : Zoom sur Caramboles)

8 L.E.S.

Déprogrammé en PPA (2016 -2017)

- Opération LA DIGUE (secteur de Caramboles)

24 LLTS (logements superposés)

Déprogrammé en PPA (2016-2017)

-Améliorations acquisitions (secteur Caramboles)- 2 Familles (VAWANSCAPEL et PONAPIN)

Opérateur : SICA

Démarrage des travaux : Septembre 2012

Signature des actes de ventes : Initialement prévues au 4 trimestre 2012, les signatures des actes de ventes ont été reportées à 2013.

-Lots libres (secteur de Caramboles)

5 parcelles nues

-Petit collectif (2 logts+100 m² commerces)

L'Etat d'avancement « Logements » est de 45.5 % au 31.12.2012

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

3.3. Intervention de la CNL et opposition au projet d'aménagement sur le secteur de Caramboles

17 Juin 2010 : Réunion publique entre SIDR et les habitants de Caramboles – 1^{ère} intervention de la CNL sur le secteur. La réunion a été « **mouvementée** » et la présentation a du être interrompue. La CNL se positionne clairement en « **sauveur et défenseur des droits des locataires** » demandant une rencontre au plus vite avec la Direction de la SIDR.

16 juillet 2010 : Réunion SIDR/ CNL/locataires- La CNL remet en cause la procédure de concertation sur le secteur. Selon la CNL « la SIDR **abuse des locataires** qui ont des droits, notamment les personnes âgées ». Pour la CNL, **Caramboles n'est pas une RHI** (comme au Port). **Remettant en cause la démolition**, la CNL demande un certain nombre de documents.

La **SIDR transmet à la CNL les documents suivants** en date du 28 juillet 2010 : Etude pré opérationnelle REAR, Etude SICA concernant l'actualisation des 70 projets d'améliorations acquisitions, une série de plans de Caramboles (plan masse, programmation logement, VRD), la déclaration d'insalubrité sur Hyacinthe Caramboles, la liste des familles recensées sur Caramboles avec leur projets de logement définitif.

02 septembre 2010 : Réunion sur le secteur entre CNL et les habitants de Caramboles. La CNL **discrédite** la SIDR, demandant aux familles de ne rien transmettre et de ne signer aucun document émanant de la SIDR : « La SIDR a menti et qu'il faut faire taire la dame de la SIDR qui dit qu'il y aura de la démolition sur le quartier ».

La CNL **fait du porte à porte pour faire signer une pétition** contre le projet. Parallèlement de **fausses informations** circulent sur le quartier tel que : « les gens de Hyacinthe ont été bernés par la SIDR, car les logements neufs ne seront pas pour eux et qu'ils resteront dans leurs logements de transit en collectif ».

22 septembre 2010 : À la demande de la CNL, **M. JOSSO (Agence Nord- DDE)** rencontre M. FONTAINE (CNL)/ locataires. Le positionnement de la CNL peut se résumer en 3 points :

- Remise en cause de l'insalubrité,
- Remise en cause de la démolition, dégradations du groupe d'habitation liées au manque d'entretien du bailleur.
- Remise en cause du caractère transitoire des opérations Tiroirs

Suite à quoi, M. JOSSO leur réexplique le processus de la RHI, la déclaration d'insalubrité, détaille le contenu de l'arrêté (périmètre, montant de la subvention), le caractère évolutif des projets RHI, le rôle de la MOUS.

En fin d'entretien, la CNL annonce avoir pris attache auprès d'un avocat pour défendre les intérêts des locataires.

28 septembre 2010 : Réunion entre SIDR/ CNL/ locataires. La position de la CNL est claire : L'opposition est formelle. Une pétition contre la RHI Caramboles a été remise à M. CADET avec les mentions suivantes :

« Considérant que le projet de la RHI sur le secteur de Caramboles ne correspond pas aux attentes des familles concernées, considérant que le projet initial prévu a été modifié sans concertation avec la population

Nous les locataires de la Cité de Caramboles, nous **refusons catégoriquement le projet....**de ce fait nous les signataires **demandons l'arrêt du projet actuel** afin d'ouvrir les négociations en terme de logements, aménagement et cadre de vie.... ».

Selon la CNL : La SIDR veut démolir pour faire une opération financière. La cité de Caramboles ne connaîtra aucune démolition.

En résumé, ceux qui veulent accéder à la propriété le pourront **après réhabilitation à la charge du bailleur**, et ceux qui ne le veulent pas resteront locataires.

La SIDR prend note de l'ensemble des remarques et conclut sur le fait qu'elle en fera part à son client, à savoir la Ville de Saint Denis.

M. FONTAINE demande alors à rencontrer les représentants de la Ville de Saint Denis.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

01 octobre 2010 : A l'initiative de la CNL, réunion d'informations avec les locataires du groupe d'habitation « PORQUEROLLES » (2^{ème} opération tiroir située sur le secteur Longanis).
Sur l'invitation, on pouvait lire :

« ARET ABUSE SU LOCATAIRE. Avec la CNL, vous ne serez plus jamais seulvous êtes dans une opération RHI, avez-vous bénéficié de toutes les aides prévues ? Avez-vous été indemnisé ? Dans quelles conditions a été négocié votre départ de votre maison ».

22 avril 2011 : Une réunion a été organisé avec les représentants de la Ville /DEAL/Locataires/CNL/SIDR (cf : Annexe 4 : Compte rendu)

26 mai 2011 : Mise en demeure (cf. Annexe 5 : courrier de Maître SELLY)

10 juin 2011 : Réponse de la SIDR après concertation avec la Ville (cf : Annexe 6 : Courrier de la SIDR)

29 août 2011 : Réunion SIDR (dont le Directeur Général M. JOUANEN/CNL/Locataires (cf : Annexe 7 : Compte rendu)

26 septembre 2011 : Une rencontre sur site s'est faite en présence de M. JOUANEN, Directeur Général de la SIDR, de la CNL et des locataires de Longanis (cf. Annexe 8 : Compte rendu)

17 février 2012 : Courrier de demande d'indemnisation de 8 familles : BORDIER- LOUISE-TECHER-FONTAINE-AFIDOU-Consort MASSON-POLLUX- VALMY (cf. Annexe 9)

06 mars 2012 : Réponse de la SIDR (cf. Annexe 10)

14 aout 2012 : Réunion SIDR/CNL (cf. Annexe 11)

06 septembre 2012 : Assignation de la commune de Saint Denis et SIDR à la demande des 4 familles suivantes : VALMY-TECHER –MASSON Jacques-AFFIDOU

Depuis juin 2010, la remise en cause de la RHI par la CNL a eu comme conséquences la mise en suspens de tous les projets de construction (report LBU et déprogrammation) et d'améliorations acquisitions sur le secteur de Longanis et Caramboles.

4- LE VOLET TRAVAUX (VRD, Démolition)

Le marché de Maîtrise d'œuvre a été attribué en août 2008 au BE VECTRA pour un montant total de 107 350 € HT. (Sous traitant –CONCEPT)
Marché N°0888603

Pour rappel,

L'AVP a été produit en septembre 2009

Le dossier PRO –DCE a été remis en avril 2010

Le marché VRD a été découpé en une tranche ferme et 2 tranches conditionnelles définies comme suit :

- Tranche ferme : Secteur de Badamiers
- Tranche conditionnelle 1 : Secteur de Longanis
- Tranche conditionnelle 2 : Secteur de Caramboles

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

Les travaux sont répartis en 3 lots, traités par marchés séparés, à savoir :

N° du lot	Désignation du lot	Entreprises	Montants
1	VRD	SBTPC	2 690 000.00 € HT
2	BT- ECLAIRAGE PUBLIC	CENERGI	403 777.00 € HT
3	ESPACES VERTS ET AIRES DE JEUX	EVE	221 336.73 € HT

Les travaux VRD concernent :

- Redimensionnement des réseaux d'eaux (usées -potables- pluviales)
- Enfouissement des réseaux Télécoms et Edf
- Réalisation d'aires de jeux au sein des 3 secteurs Badamiers, Longanis, Caramboles

La 1ère tranche VRD concerne le secteur Badamiers et se décompose en 2 temps.

La 1ère phase consiste en la réalisation des travaux des réseaux humides. Cette phase a démarré en août 2010 pour s'achever à fin 2010.

La 2^{ème} phase des travaux SBTPC a démarré en octobre 2011, une fois le Gros Œuvre de « Badamiers L.E.S. » achevé. Ces travaux concernent les réseaux secs et les réseaux humides non réalisés en raison des câbles OUTREMER TELECOM lors de la 1ère phase ainsi que l'enrobé. L'aménagement paysager et l'aire de jeux du secteur de Badamiers sont également compris dans cette 2^{ème} phase.

La réception des travaux du secteur de Badamiers a eu lieu en mars 2012.

La 2^{ème} tranche VRD (conditionnelle 1) concernant les travaux sur Longanis est prévue fin 2013. Un phasage Travaux est à envisager en raison des 4 logements qui font l'objet d'une assignation en justice sur l'emprise de la future opération de construction MAHE.

La 3^{ème} tranche VRD (conditionnelle 2) concernant les travaux sur Caramboles est prévue en 2015.

Démolition

La 1^{ère} tranche de démolition s'est effectuée en 2008 (Secteur de Badamiers et emprise COCO sur secteur de Longanis).

La 2^{ème} tranche de démolition est prévue sur le secteur de Longanis sur les emprises des opérations de construction futures MAHE et LES Longanis. Elle concerne 30 logements.

Le titulaire du marché est l'entreprise MBTP pour un montant de 138 000€HT. Les premières démolitions ont eu lieu en mai 2012 faisant suite à la livraison de COCO et se sont poursuivies jusqu'en fin d'année avec les livraisons des opérations de construction du secteur de Badamiers. (Cf. Annexe 12 –Suivi des démolitions du marché à bons de commande).

En date du 02/10/2012, nous avons dû résilier le dit marché pour faute grave. En effet, il a été constaté la démolition de 3 logements (N° 109-111-1 23) sans avoir reçu au préalable les ordres de service correspondants. Deux de ces logements étaient encore sous tension. De plus, la SIDR avait rappelé à l'entreprise quelques jours avant, le contexte particulier de la RHI (assignation en justice de certaines familles) et le suivi scrupuleux des ordres de la Maîtrise d'ouvrage.

La 3^{ème} tranche de démolition concernera Caramboles (en 2014-2015)

L'Etat d'avancement VRD est de 22.5 % au 31.12.2012 (hors démolition)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

ANNEE 2012

- Suivi de la 1^{ère} tranche LES (signature des actes de vente, livraison et entrée dans les logements....)
- Suivi de la 2^{ème} tranche de LES (secteur Longanis) : Pré Celes- Accompagnement à l'accession
- Préparation du relogement de 38 familles en définitif ou en transit (Livraison du groupe COCO)
- Préparation au relogement de 29 familles en définitif ou en transit (Livraison du groupe AMBRES)
- Suivi des familles en transit sur les opérations « tiroirs » LACROIX et PORQUEROLLES
- Communication sur le projet d'aménagement et accompagnement des familles

ANNEE 2013 ET PLUS

- Suivi de la 2^{ème} tranche de LES (secteur Longanis) : Pré Celes- Celes
- Suivi des familles en transit sur l'opération « tiroirs » LACROIX- PORQUEROLLES- COCO- AMBRES
- Préparation des futures attributions sur l'opération MAHE
- Suivi des familles prévues en améliorations acquisitions (secteur de Caramboles)
- Reconquête du secteur de Caramboles
- Communication sur le projet d'aménagement

FONCIER

1. LE PERIMETRE DE LA RHI HYACINTHE CARAMBOLES

Pour rappel,

Suite au passage du cyclone Hyacinthe dans les années 80, Caramboles, Longanis et Badamiers ont été construits dans l'urgence pour répondre aux besoins des populations sinistrées.

C'est dans ce contexte qu'un **bail à construction** a été consenti par la SIDR à la commune de Saint Denis, suivant un acte reçu par Maître M.Popineau, notaire à Saint Denis le 6 mai 1982.

Le bail à construction expirait en janvier 2000. Un **bail de location** a été accepté entre les 2 parties en date du 1^{er} février 2000 jusqu'au 31 décembre 2003. Depuis cette dernière date, la SIDR a décidé d'appliquer un **loyer mensuel à un euro symbolique avec la mise en place d'une Convention d'Occupation Précaire**.

Dans le cadre du bail à construction, la ville de Saint Denis a construit les LTS que l'on connaît aujourd'hui :

Badamiers : 49 logements
Références cadastrales : DS 300 et 301

Longanis : 57 logements
Références cadastrales : DS 232, 233, 234, 235, 236, 254, 253, 252, 251, 250, 255, 256, 257, 258, 273, 272, 271, 270, 237, 274, 275, 276, 277, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 249, 248, 247, 246, 245, 244, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 266, 267, 268, 269, 265, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289 et 290.

Caramboles : 101 logements
Références cadastrales : DS 223 et 224

La maîtrise foncière S.I.D.R est totale : le bornage contradictoire a pu être mené à son terme sur les secteurs Badamiers (partie Est), Longanis et Caramboles. La limite Ouest de Badamiers fait l'objet d'un bornage judiciaire.

2. VENTE

Aucune parcelle n'a été vendue en 2012.

3. ACQUISITION

Déclassement de la voirie :

Les emprises (références cadastrales DS 464-465-466-467-468-469-470-471) ont été déclassées du domaine public communal par délibération du 26 février 2011 pour permettre leurs cessions à la SIDR. La superficie totale est de 2 014m².

Cette transaction est réalisée à l'amiable, moyennant le paiement d'un prix fixé entre les parties à 1 € dans le cadre de la RHI HYACINTHE CARAMBOLES. Ce principe a été accepté par la ville en contrepartie de l'engagement de la SIDR de lui rétrocéder à terme les délaissés en fin d'opération tendant à être incorporer à terme dans le Domaine Public.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

ANALYSE FINANCIERE

Une partie du financement de cette opération est assurée par les cessions de charges foncières. Le solde à financer après prise en compte de ces cessions est pris en charge :

- A titre principal par des Subventions Etat RHI (80 %),
- A titre complémentaire par la participation propre de la collectivité (20 %).

Dernier Bilan financier approuvé par la collectivité (CRAC 2011):

Validation en Conseil Municipal du Traité de Concession et de son bilan financier en date du 29 septembre 2012 :

Produits	Euros H.T	TVA	Euros T.T.C
Cessions	2 519 000	116 834	2 635 834
Participation de la commune	2 100 815	163 014	2 263 829
Participation SIDR	599 774		599 774
Subventions	2 118 229	180 049	2 298 278
TVA marge sur produits	-32 365	32 365	
Total produits	7 305 453	492 263	7 797 716

Charges			
Maîtrise des sols	812 775	1 658	814 433
Mise en état des sols	1 215 000	87 125	1 302 125
Etudes et travaux d'infrastructure	4 337 131	367 694	4 704 825
Frais de gestion	940 546		940 546
Solde TVA		35 786	35 786
Total charges	7 305 453	492 263	7 797 716

ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS REALISES AU COURS DE L'EXERCICE 2012

1. Charges : le réalisé en 2012

Le réalisé 2012 s'élève **543 616 € HT**, réparti de la façon suivante :

Section	Libellé	LB	Facturé HT
22-Frais Financiers	Frais de Portage Financier	5507	1 170,14
Total 22-Frais Financiers			1 170,14
51-Maitrise des Sols	Autres Frais Fonciers	5416	69,00
Total 51-Maitrise des Sols			69,00
52-Mise en Etat des Sols	Déménagement	5423	4 800,00
52-Mise en Etat des Sols	Libération des Terrains-Démolition-Evacuation	5424	53 105,00
52-Mise en Etat des Sols	Aides aux Familles	5425	7 218,15
Total 52-Mise en Etat des Sols			65 123,15
53-Infrastructure	Honoraires MOE Infrastructure	5441	4 370,30
53-Infrastructure	Honoraires Géomètre Infrastructure	5442	1 051,02
53-Infrastructure	CSPS Infrastructure	5443	1 950,00
53-Infrastructure	Autres BET Infrastructure	5448	808,00
53-Infrastructure	Travaux Secondaires	5450	329 206,33
53-Infrastructure	Autres Concessionnaires	5456	41 852,53
53-Infrastructure	Autres Frais Divers	5458	10 587,78
Total 53-Infrastructure			389 825,96
56-Frais de Gestion	Rémunération Forfaitaire	5501	30 148,00
56-Frais de Gestion	Rémunération Mous	5502	46 000,00
56-Frais de Gestion	Rémunération Proportionnelle	5503	11 280,34
Total 56-Frais de Gestion			87 428,34
Total général			543 616,59

MAITRISE DES SOLS

69.00 € HT

• LB 5416 Autres frais fonciers

69.00€ HT

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Fact. TTC
Autres Frais Fonciers	TRESOR PUBLIC (DGE)	Frais de Mainlevée d'Hypothèque Légale d'Antoine-Marsan	24/04/12	69,00	69,00
Total Autres Frais Fonciers				69,00	69,00
Total général				69,00	69,00

Ce dossier foncier concerne une demande de mainlevée des inscriptions d'hypothèque légale qui ont été prises au profit du TRESOR PUBLIC contre D'ANTOINE et MARSAN (emprise LES Badamiers).

MISE EN ETAT DES SOLS

65 123.15€ HT

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

• **LB 5423 Déménagements**

4 800 € HT

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	TVA	Fact. TTC
Déménagement	TRAMEX	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 02/12-Demenagement Famille Mahavande	24/01/12	400,00	34,00	434,00
Déménagement	TRAMEX	Rhi Hyacinthe Caramboles- déménagement de 30 Familles Suite Livraison de Coco	18/04/12	1 200,00	102,00	1 302,00
Déménagement	TRAMEX	Rhi Hyacinthe Caramboles- déménagement de 30 Familles Suite Livraison de Coco	18/04/12	1 200,00	102,00	1 302,00
Déménagement	TRAMEX	Rhi Hyacinthe Caramboles- déménagement de 30 Familles Suite Livraison de Coco	04/06/12	400,00	34,00	434,00
Déménagement	TRAMEX	Rhi Hyacinthe Caramboles- déménagement de 30 Familles Suite Livraison de Coco	16/08/12	400,00	34,00	434,00
Déménagement	TRAMEX	Rhi Hyacinthe Caramboles- déménagement de 30 Familles Suite Livraison de Coco	22/10/12	400,00	34,00	434,00
Déménagement	TRAMEX	Rhi Hyacinthe Caramboles- déménagement de 30 Familles Suite Livraison de Coco	13/11/12	400,00	34,00	434,00
Déménagement	TRAMEX	Rhi Hyacinthe Caramboles- déménagement de 30 Familles Suite Livraison de Coco	03/12/12	400,00	34,00	434,00
Total déménagement				4 800,00	408,00	5 208,00

Ces frais de déménagement correspondent à 12 déménagements à 400€ l'unité suite aux livraisons de COCO et AMBRES ou sur le secteur Caramboles.

• **LB 5424 Libération de Terrain**

53 105 € HT

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	TVA	R.G TTC	Fact. TTC
Libération des Terrains- Démolition- Evacuation	EFFORT PLUS	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 2011- 06-06-Emmurement Logt Mahavande	27/02/12	1 120,00	23,52	-	1 143,52
Libération des Terrains- Démolition- Evacuation	EFFORT PLUS	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 2012- 02-02-Enlevemt Dechets Logt 223 et 229	12/03/12	1 200,00	102,00	-	1 302,00
Libération des Terrains- Démolition- Evacuation	EFFORT PLUS	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 2012- 03-02-Emmurement Logt 34 Allee du Poitou	12/03/12	780,00	66,30	-	846,30
Libération des Terrains- Démolition- Evacuation	EFFORT PLUS	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 2012- 03-03-Enlevement d'Encombrants	12/03/12	175,00	14,88	-	189,88
Libération des Terrains- Démolition- Evacuation	M.B.T.P	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 231- Nettoyage Evacuation, Mise en Place 0/31,5	31/05/12	2 600,00	221,00	-	2 821,00
Libération des Terrains- Démolition- Evacuation		Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 232- Enlevement	31/05/12	3 200,00	272,00	-	3 472,00

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	TVA	R.G TTC	Fact. TTC
Libération des Terrains- Démolition- Evacuation	M.B.T.P	Rhi Hyacinthe Carambole Démolition, Evacuation, Nettoyage, Travaux Divers	23/07/12	4 600,00	391,00	- 249,55	4 741,45
Libération des Terrains- Démolition- Evacuation	SIB	Longanis Désamiantage sur le Secteur (4 Logements).	31/07/12	14 420,00	1 225,70	- 782,29	14 863,41
Libération des Terrains- Démolition- Evacuation	SIB	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 12/555-Retrait Dalles de Sol et Colle sur Logt	31/07/12	12 000,00	1 020,00	-	13 020,00
Libération des Terrains- Démolition- Evacuation	EFFORT PLUS	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 2012- 08-01-Condammation et Emmurement Logt 23	06/09/12	410,00	8,61	-	418,61
Libération des Terrains- Démolition- Evacuation	SIB	Longanis Désamiantage sur le Secteur (4 Logements).	27/09/12	6 300,00	535,50	- 341,77	6 493,73
Libération des Terrains- Démolition- Evacuation	SIB	Longanis Désamiantage sur le Secteur (4 Logements).	31/12/12	6 300,00	535,50	-	6 835,50
Total Libération des Terrains- Démolition- Evacuation				53 105,00	4 416,01	- 1 373,61	56 147,40

Ces dépenses correspondent à des travaux de type :

- ✓ Emmurements et nettoyage des logements sur Caramboles (N°34-229-223-23) (Cf. Annexe 3)
- ✓ Travaux de désamiantage sur 4 logements sur Longanis (N°93-111-118-119) et 1 logement sur Caramboles (N°163). (Cf. Annexe 3)

SIB-Société Isolation Bretoise
 Marché N°M12-108812 signé le 31/04/2012
 Montant du marché : 27 020 € HT
 Etat d'avancement au 31/12/2012 : 100 %

- ✓ Démolition et évacuation de déchets de logement sur Longanis effectuées par l'entreprise M.B.T.P. Un seul logement a été réellement facturé à 100 % en démolition à fin 2012. Suite à la résiliation pour faute grave en octobre 2012, un DGD sera réalisé en 2013 afin de chiffrer les pénalités de retard et les excédents de dépenses constatées suite à la conclusion du nouveau marché.

M.B.T.P
 Marché N°M11-106757 signé le 12/12/2011
 Montant du marché : 138 000 € HT
 Etat d'avancement au 31/12/2012 : 3.3 %

• **LB 5425 Aides aux familles**

7 218.15 € HT

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Fact. TTC
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ouledi + Pounoussamy	02/01/12	49,00	49,00
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ribotte-Francine-Mmadi	02/01/12	90,00	90,00
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ouledi + Pounoussamy	01/02/12	49,00	49,00
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ribotte-Francine-Mmadi	01/02/12	90,00	90,00
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ouledi + Pounoussamy	01/03/12	49,00	49,00
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ribotte-Francine-Mmadi	01/03/12	90,00	90,00
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ouledi + Pounoussamy	01/04/12	49,00	49,00
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ribotte-Francine-Mmadi	01/04/12	90,00	90,00

974-219740115-20131026-13532-3-DE
 Date de réception préfecture : 05/11/2013

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Fact. TTC
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles Prise en Charge Fact. n?2217734-RGlt Souscript? Hubert J.C	02/04/12	36,07	36,07
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles-Fact n?fe06811193068-Reglt Fact Abonnement-Pader M.A.Josiane	02/04/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles-Fact n?fe0684650573-Reglt Fact Abonnement Laurestan M.T	02/04/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles-Fact 2265461-Aide Règlement Fac Edf Malo Mariette	12/04/12	61,32	61,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles-Fact 2315942-Aide Règlement Fact Edf Allamelou J	12/04/12	36,07	36,07
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles-Fact Fe06823188 75-Pour Règlement Fact Cge Malo	19/04/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles-Fact Fe06812209 67-Pour Règlement Fact Veolia Allamelou J	19/04/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles-Fact 2265465-Reglt Facture Souscription Edf Pollux M.Marthe	23/04/12	36,07	36,07
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles-Fact 2290955-Reglt Facture Souscription Edf Carpy C.	23/04/12	61,32	61,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles-Fact 2311779-Reglt Facture Souscription Edf Pollux Mimose	23/04/12	61,32	61,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles-Fact Fe0681218772-Reglt Fact Abonnement Cge Dalleau R.	23/04/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles-Fact Fe06822546 72-Reglt Fact Abonnement Cge Carpy C.	23/04/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles-Fact Fe06823133-Reglt Fact'Abonnement Cge Lygdamis Marcellien	23/04/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles-Fact Fe06865500 69-Reglt Fact Abonnement Cge Pollux M.Marthe	23/04/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles-Fact Fe06872442 72-Reglt Fact Abonnement Cge Techer L.	23/04/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles-Fact Fe06889309-Reglt Fact Abonnement Cge Numa R.L	23/04/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles-Fact Fe06899755 88-Reglt Fact Abonnement Cge Pollux Mimose	23/04/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles-Fact 2265463-Souscription Edf-Lygdamis Marcellien	25/04/12	61,32	61,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide aux Familles-Facture Souscription Edf Monsieur Techer L. et Samy F	25/04/12	36,07	36,07
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ouledi + Pounoussamy	01/05/12	49,00	49,00
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ribotte-Francine-Mmadi	01/05/12	90,00	90,00
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact Edf 2307133-Souscription Rose Louise Numa	21/05/12	61,32	61,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact Edf 2344280-Souscription Bordier Josiane	21/05/12	36,07	36,07
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ouledi + Pounoussamy	01/06/12	49,00	49,00
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ribotte-Francine-Mmadi	01/06/12	90,00	90,00
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Cge Fact.Fe0691610870-Reglt Abonn.Veolia Lebeau J.Francois	04/06/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS	Cge Fact.Fe0693061670-Reglt Abonn.Veolia Bordier Josiane	04/06/12	53,32	53,32

Aides aux Familles en préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Fact. TTC
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Cge Fact.Fe0693100866-Reglt Abonn.Veolia Ignas M.Georgette	04/06/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Cge Facture Fe0693072672-Reglt Fact.Abon. Veolia Valmy Louis	04/06/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact. n? 2217741-Reglt Souscrip.Edf Lebeau J.Francois	04/06/12	61,32	61,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact. n?2398890-Reglt.Souscrp.Edf Masson Jacky	04/06/12	61,32	61,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact.: 2368590-Reglement Fact.Souscrip.Edf Valmy Paul	04/06/12	36,07	36,07
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact 0262567117 12c6-1c04- Rembousement Fact France Telecom Masson Prisca	07/06/12	49,90	49,90
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact 2436987-Rembt Souscription Edf Famille Imaque J.Marie	07/06/12	36,07	36,07
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact Fe069308888100005332- Remboust Fact Veolia Masson Jacky	07/06/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact Fe06931009 67-Rembt. Fact. Abonnement Veolia Imaque J.Marie	07/06/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact 026228317812c4-Rembousement Fact France Tel Numa Rose Louise	14/06/12	49,90	49,90
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact 2511861-Rembousemt Edf Ignas Marie Georgette	14/06/12	36,07	36,07
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact Fe0681120057-Reglt Fact Veolia Louise Max	14/06/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	Fact n?2569999-Reglement Facture Edf- Coco-Salama Micheline	20/06/12	36,07	36,07
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ouledi + Pounoussamy	01/07/12	49,00	49,00
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ribotte-Francine-Mmadi	01/07/12	90,00	90,00
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact 2601521-Reglement Fact Edf Mme Chopinnet M. Claudine	10/07/12	54,47	54,47
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact 2632389-Rembousement Souscription Edf-Fontaine Lucas	20/07/12	36,07	36,07
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ouledi + Pounoussamy	01/08/12	49,00	49,00
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ribotte-Francine-Mmadi	01/08/12	90,00	90,00
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact Fe06924190 70-Rembousement Fact Veolia- Coco Chopinet Marie Pascale	01/08/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact Souscription Edf-Rembousement Mme Chopinet Marie Pascale	01/08/12	36,07	36,07
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact 0262974321 12d4-2c03-Rbt Fact France Tel Pollux M.Mimose	23/08/12	49,90	49,90
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ouledi + Pounoussamy	01/09/12	49,00	49,00
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ribotte-Francine-Mmadi	01/09/12	90,00	90,00
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide au Relogement Faubourg Ariste	01/09/12	351,83	351,83
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Rembousement Abonnement Veolia- Fontaine Lucas	11/09/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Année 2012: Aide au Relogement Malo Mariette	12/09/12	616,00	616,00
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS	Rembousement Facture France Telecom Mme M'Tima Arlette	17/09/12	49,90	49,90

Aides aux Familles
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Fact. TTC
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ouledi + Pounoussamy	01/10/12	49,00	49,00
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ribotte-Francine-Mmadi	01/10/12	90,00	90,00
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Remboursement des Dommages Occasionnés Suite Coupure Electricite	11/10/12	450,00	450,00
Aides aux Familles	SHLMR	Prise en Charge de 2 Mois de Loyer (Octobre-Novembre) Francine Marie Noelle	11/10/12	346,00	346,00
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact 3043554-Aide Pr Ouverture Compteur Edf Felicien Alphonse	16/10/12	36,92	36,92
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ouledi + Pounoussamy	01/11/12	49,00	49,00
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ribotte-Francine-Mmadi	01/11/12	90,00	90,00
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide au Relogement Riviere Jean Pierre	01/11/12	222,42	222,42
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide pour Ouverture Compteur Edf-Famille Louise Micheline	22/11/12	36,92	36,92
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide pour Ouverture Compteur Veolia-Famille Louise Micheline	22/11/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide pour Ouverture de Compteur Edf-Famille Masson Jacques	22/11/12	36,92	36,92
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide pour Ouverture de Compteur Veolia-Famille Masson Jacques	22/11/12	53,32	53,32
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide Reloge;Ent Virin Monique	28/11/12	237,76	237,76
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Année 2012: Aide au Relogement Malo Mariette	28/11/12	176,00	176,00
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ouledi + Pounoussamy	01/12/12	49,00	49,00
Aides aux Familles	DIVERS	Aide au Relogement Année 2012 : Ribotte-Francine-Mmadi	01/12/12	90,00	90,00
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS	Aide au Relogement Masson Jacky	10/12/12	492,30	492,30
Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Fact. TTC
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide au Relogement Virin Monique	10/12/12	205,96	205,96
Aides aux Familles	FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Année 2012: Aide au Relogement Malo Mariette	10/12/12	88,00	88,00
Total Aides aux Familles				7 218,15	7 218,15

Ces aides aux familles concernent essentiellement des aides aux loyers pour 5 familles en transit sur les opérations suivantes :

Porquerolles : Familles OULEDI et POUNOUSSAMY : 588 €

Lacroix : Familles RIBOTTE, FRANCINE et MMADI : 1 080€

Coco: Famille Malo Mariette : 880€

Coco : Famille FAUBOURG Aristide : 351.83€

Ambres : Famille VIRIN : 443.72€

Ambres : Famille RIVIERE : 222.42€

La prise en charge des ouvertures de compteurs EDF pour les familles suivantes (CHOPINET MP-FELICIEEN-HUBERT-LOUISE-MASSON J-MALO-ALLAMELOU-POLLUX MM-CARPY- LYGDAMIS-TECHER-BORDIER-LEBEAU-VALMY-IMAQUE-IGNAS-SALAMA-CHOPINET MC-FONTAINE-POLLUX M) : 991.24€

La prise en charge des ouvertures de compteurs VEOLIA pour les familles suivantes (CHOPINET MR-LOUISE-MASSON J-MALO-ALLAMELOU-DALLEAU- CARPY-LYGDAMIS- POLLUX MM-

Accueil de Réception en Préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE

Date de réception préfecture : 05/11/2013

SIDR Commune de Saint-Denis – CPA « RHI HYACINTHE CARAMBOLES»

Mai 2013- 21

TECHER-NUMA-POLLUX M-LEBEAU-BORDIER-IGNAS-VALMY-MASSON J-IMAQUE-LOUISE-FONTAINE-PADER-LAURESTANT) : 1 173.04€

La prise en charge des ouvertures France Télécom pour les familles suivantes (NUMA-MASSON-M'TIMA-POLLUX MM) : 199.6€

Autres aides financières ponctuelles (prise en charge de 2 mois de loyers) : 1 288.3 €

ETUDES ET TRAVAUX 389 825.96 € HT

• **LB 5441 Honoraire Maîtrise d'œuvre Infrastructures 4 370.30 € HT**

VECTRA (sous traitant CONCEPT)
 Marché N°M08-88 603 signé le 28/08/2008
 Montant du marché : 107 350 € HT

Etat d'avancement au 31/12/2012 : 72%

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Dt Rév.	TVA	Fact. TTC
Honoraires MOE Infrastructure	CONCEPT	Rhi Hyacinthe-Carambole-Ssraith Vectra	31/01/12	1 375,00	-	116,88	1 491,88
Honoraires MOE Infrastructure	VECTRA	Rhi Hyacinthe Carambole-Maitrise d'Oeuvre	31/01/12	2 995,30	199,90	254,60	3 249,90
Total Honoraires MOE Infrastructure				4 370,30	199,90	371,48	4 741,78

Ces frais d'honoraires correspondent au paiement de la mission Suivi des travaux de la tranche ferme - VRD sur le secteur de Badamiers (2^{ème} phase) et les travaux des abords de l'opération COCO (secteur de Longanis).

• **LB 5442 Honoraires Géomètre Infrastructure 1 051 € HT**

GUID OI
 Marché N°M08-88 351 signé le 28/08/2008
 Montant du marché : 22 599.51 € HT

Dont

Avenant N° 1 : + 4 400 € HT -Prise en compte de tra vaux supplémentaires lors de la réalisation du bornage contradictoire des 3 secteurs.

Avenant N°2 : - 940 € -Moins value pour solde du ma rché

Etat d'avancement au 31/12/2012 : 100% (DGD effectué en 2012-Révision de prix)

OIT

Marché N°M11.105970 signé le 04 novembre 2011

Montant du marché : 24 159 € HT

Etat d'avancement au 31/12/2012 : 4.2 %

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Dt Rév.	TVA	Fact. TTC
Honoraires Géomètre Infrastructure	GUID OI	Rhi Hyacinthe Caramboles-Marche Géomètre E	21/05/12	28,64	28,64	2,43	31,07
Honoraires Géomètre Infrastructure	OCEAN INDIEN TOPOGRAPHIE	Rhi Hyacinthe Carambole-Marche Géomètre	03/09/12	860,38	14,38	73,13	933,51
Honoraires Géomètre Infrastructure	OCEAN INDIEN TOPOGRAPHIE	Rhi Hyacinthe Carambole-Marche Géomètre	28/11/12	162,00	11,00	13,77	175,77
Total Honoraires Géomètre Infrastructure				1 051,02	54,02	89,33	1 140,35

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20131026-13532-3-DE
 Date de réception préfecture : 05/11/2013

Ces frais d'honoraires correspondent aux travaux fonciers de l'opération RHI Hyacinthes Caramboles (Etablissement du plan parcellaire de vente-implantations et poses de bornes concernant les 2 améliorations acquisitions de Caramboles+ Document d'arpentage).

• **LB 5443 Honoraires CSPS**

1 950 € HT

SOCOTEC

Marché N°M09-95819 signé le 10/11/2009

Montant du marché : 10 600 € HT

Etat d'avancement au 31/12/2012 : 40 %

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	TVA	Fact. TTC
CSPS Infrastructure	SOCOTEC REUNION	Rhi Hyacinthe-Carambole-Marche CSPS	27/01/12	325,00	27,63	352,63
CSPS Infrastructure	SOCOTEC REUNION	Rhi Hyacinthe-Carambole-Marche CSPS	28/02/12	325,00	27,63	352,63
CSPS Infrastructure	SOCOTEC REUNION	Rhi Hyacinthe-Carambole-Marche CSPS	21/03/12	325,00	27,63	352,63
CSPS Infrastructure	SOCOTEC REUNION	Rhi Hyacinthe-Carambole-Marche CSPS	31/05/12	325,00	27,63	352,63
CSPS Infrastructure	SOCOTEC REUNION	Rhi Hyacinthe-Carambole-Marche CSPS	29/06/12	325,00	27,63	352,63
CSPS Infrastructure	SOCOTEC REUNION	Rhi Hyacinthe-Carambole-Marche CSPS	31/08/12	325,00	27,63	352,63
Total CSPS Infrastructure				1 950,00	165,78	2 115,78

Ces honoraires CSPS correspondent à la mission de suivi de travaux de la 1^{ère} ferme de VRD

• **LB 5448 Autres Bet Infrastructure**

808 € HT

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	TVA	Fact. TTC
Autres BET Infrastructure	ARCHITEX	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 1-Diag. Amiante + Contrôle Parasitaire 2 Logt	29/02/12	408,00	34,68	442,68
Autres BET Infrastructure	ARCHITEX	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 1/Fev12-Mission Expertise Electricité 2 Logts	29/02/12	400,00	34,00	434,00
Total Autres BET Infrastructure				808,00	68,68	876,68

Architex a effectué des expertises Amiante –Termites (avant démolition) sur 2 logements du secteur de Longanis. 2 Expertises Electricité ont été effectuées dans le cadre des améliorations acquisitions sur Caramboles.

• **LB 5450 Travaux secondaires**

329 206 € HT

SBTPC –LOT 1 VRD

Marché N°M10-99734 signé le 26/07/2010

Montant du marché : 2 714 925 € HT

Etat d'avancement au 31/12/2012 : 25 %

CENERGI-LOT 2 BT ET ECLAIRAGE PUBLIC

Marché N°M10-99737 signé le 26/07/2010

Montant du marché : 403 777 € HT

Etat d'avancement au 31/12/2012 : 8 %

EVE- LOT 3 ESPACES VERTS ET AIRES DE JEUX

Marché N°M10-99738 signé le 26/07/2010

Montant du marché : 221 336,73 € HT

Etat d'avancement au 31/12/2012 : 15%

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Dt Rév.	TVA	R.G TTC	Fact. TTC
Travaux Secondaires	CENERGI	Basse Tension Eclairage Public Lot 02	30/01/12	17 625,00	-	1 498,13	-	19 123,13
Travaux Secondaires	EVE	Espaces Verts Aires de Jeux-Lot 3	29/02/12	7 413,20	-	630,12	- 402,17	7 641,15
Travaux Secondaires	SBTPC	Travaux VRD	29/02/12	73 197,37	6 166,81	6 221,78	-	79 419,15
Travaux Secondaires	EVE	Espaces Verts Aires de Jeux-Lot 3	30/03/12	3 326,40	-	282,74	- 180,45	3 428,69
Travaux Secondaires	EQUILIBRE	Espaces Verts Aires de Jeux-Lot 3. Sous Traitant Eve	30/05/12	18 116,00	-	1 539,86	-	19 655,86
Travaux Secondaires	EVE	Espaces Verts Aires de Jeux-Lot 3	30/05/12	7 915,50	-	672,82	- 1 412,21	7 176,11
Travaux Secondaires	SBTPC	Travaux VRD	30/05/12	86 460,48	11 887,89	7 349,14	-	93 809,62
Travaux Secondaires	SBTPC	Travaux VRD	31/05/12	74 024,07	6 851,59	6 292,05	-	80 316,12
Travaux Secondaires	SBTPC	Travaux VRD	03/10/12	39 674,87	3 672,27	3 372,36	-	43 047,23
Travaux Secondaires	EVE	Espaces Verts Aires de Jeux-Lot 3	30/12/12	1 453,44	-	123,54	- 78,85	1 498,13
Total Travaux Secondaires				329 206,33	28 578,56	27 982,54	- 2 073,68	355 115,19

Les travaux correspondent à la 2^{ème} phase de travaux de la tranche ferme de Badamiers ainsi que les abords de l'opération COCO sur le secteur de Longanis.

• **LB 5456 Autres concessionnaires**

41 852 € HT

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	TVA	Fact. TTC
Autres Concessionnaires	CGE NORD VEOLIA EAU	Rhi Hyacinthe Caramboles-Fe 06724907 74-Abonnement 117 Rue F. de Mahy	16/01/12	5,19	0,11	5,30
Autres Concessionnaires	ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	Rhi Hyacinthe Caramboles-Travaux Electrique-Devis n?d747/005311/001002	25/02/12	30 154,87	2 563,16	32 718,03
Autres Concessionnaires	ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	Rhi Hyacinthe Caramboles-Travaux Electrique-Devis n?d747/005311/001004	25/02/12	5 450,00	463,25	5 913,25
Autres Concessionnaires	CGE NORD VEOLIA EAU	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis Dv00070057-Dep. Compteur Parcelle Bar Bordier	26/03/12	5 176,61	440,01	5 616,62
Autres Concessionnaires	CGE NORD VEOLIA EAU	Rhi Hyacinthe Caramboles-Fact Fe06918799 88-Consom? 117 R.F. de Mahy	20/04/12	11,75	0,25	12,00
Autres Concessionnaires	CGE NORD VEOLIA EAU	Rhi Hyacinthe Caramboles-Fact Fe0714289777-Consommation Local Mous	20/08/12	29,17	0,61	29,78
Autres Concessionnaires	CGE NORD VEOLIA EAU	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis n?dv00072075-Test de Fumée et Contrôle Raccor	23/08/12	1 013,62	86,16	1 099,78
Autres Concessionnaires	CGE NORD VEOLIA EAU	Rhi Hyacinthe Caramboles-Fact Fe07326066 69-Conso Local Mous 3e Semestre	09/11/12	11,32	0,24	11,56
Total Autres Concessionnaires				41 852,53	3 553,79	45 406,32

Ces frais concernent la réalisation des ouvrages électriques du secteur de Badamiers, l'ouverture de compteur CGE du snack bar « Bordier », et la consommation d'eau du Local MOUS (situé au 117 rue François de Mahy).

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

• **LB 5458 Autres frais divers**

10 587.78 € HT

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	TVA	Fact. TTC
Autres Frais Divers	CONST?SANDWICH REU? C.S.R	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis n°2452/2011- Module d'Occasion	24/01/12	1 092,00	92,82	1 184,82
Autres Frais Divers	JIR	Rhi Hyacinthe Caramboles-Fact 77755-Avis d'Attribution Demol 30 Logt	16/02/12	243,00	20,66	263,66
Autres Frais Divers	QUOTIDIEN DE LA REUNION	Rhi Hyacinthe Caramboles-Fact Pa/317 284-Parut? Avis Attribut? Demol 30 Logt	16/02/12	219,95	18,70	238,65
Autres Frais Divers	STOP INSECTES	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 12d050487-Deratisation 239 R.F. de Mahy	04/06/12	200,00	17,00	217,00
Autres Frais Divers	EFFORT PLUS	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 2012-06-01- Logt 235 R F. de Mahy	08/06/12	560,00	11,76	571,76
Autres Frais Divers	EFFORT PLUS	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis n°2012-06-02-Enlevt Encombrant Nododus	14/06/12	215,00	18,28	233,28
Autres Frais Divers	CONST?SANDWICH REU? C.S.R	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis n°010/2012-Depose et Pose de Porte	25/06/12	950,30	80,78	1 031,08
Autres Frais Divers	PROPRETE IDEALE	Rhi Hyacinthe Caramboles-Dv30-Nettoyage Complet Local Mous	30/06/12	140,00	11,90	151,90
Autres Frais Divers	PROPRETE IDEALE	Rhi Hyacinthe Caramboles-Fact. Fc246-Nettoyage Complet Local	30/06/12	140,00	11,90	151,90
Autres Frais Divers	M.B.T.P (MOEL.BAT.TX.PU)	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 254-Realisation d'un Poulailier	22/10/12	5 200,00	442,00	5 642,00
Autres Frais Divers	SOLER JEAN LUC	Rhi Haycinthe Caramboles-Fact V28473-Constat Huissier du 15/10/12	31/10/12	350,23	29,77	380,00
Autres Frais Divers	CONST?SANDWICH REU? C.S.R	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 328/2012-Barreaudage Supplémentaire pour Chas	16/11/12	219,00	18,62	237,62
Autres Frais Divers	CONST?SANDWICH REU? C.S.R	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 328/2012-Changement Fenetre Local Mous	16/11/12	852,00	72,42	924,42
Autres Frais Divers	PROJECT REPRO INDUSTRIE	Rhi Hyacinthe Caramboles-Fact 1202781-Reproduction Crac	26/12/12	206,30	17,54	223,84
Total Autres Frais Divers				10 587,78	864,15	11 451,93

Ces frais concernent entre autres :

- Frais de reprographie et des avis en presse pour l'attribution du marché de démolition de 30 logements (secteur Longanis), soit un montant total de 669.25 €HT,
- Frais d'enlèvement des encombrants, et nettoyage du Local MOUS, de dératisation, soit 1 255 € HT,
- Frais d'huissier, soit 350.23 €HT,
- Des réparations et mise en place de barreaudages supplémentaires ont été nécessaires suite à plusieurs dégradations du local MOUS, 3 113.30 €HT
- Réalisation d'un poulailier sur Longanis suite à la livraison de l'opération tiroir COCO, soit 5 200€ HT.

FRAIS DE GESTION

88 599 € HT

La rémunération 2012, conformément à l'article 21 du Traité de Concession, se décompose de la façon suivante :

- **LB 5501 Rémunération forfaitaire au titre de la Maîtrise d'ouvrage**
30 148 € HT

(Article 21-1-A) : 7 537€ x 4 trimestres,

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Fact. TTC
Rémunération Forfaitaire	SIDR	Rem Forfaitaire 2007-2012	30/03/12	-	-
Rémunération Forfaitaire	SIDR	Rem Forfaitaire 2012	31/03/12	7 537,00	7 537,00
Rémunération Forfaitaire	SIDR	Rem Forfaitaire 2007-2012	30/06/12	-	-
Rémunération Forfaitaire	SIDR	Rem Forfaitaire 2012	30/06/12	7 537,00	7 537,00
Rémunération Forfaitaire	SIDR	Rem Forfaitaire 2007-2012	30/09/12	-	-
Rémunération Forfaitaire	SIDR	Rem Forfaitaire 2012	30/09/12	7 537,00	7 537,00
Rémunération Forfaitaire	SIDR	Rem Forfaitaire 2007-2012	31/12/12	-	-
Rémunération Forfaitaire	SIDR	Rem Forfaitaire 2012	31/12/12	7 537,00	7 537,00
Total Rémunération Forfaitaire				30 148,00	30 148,00

• **LB 5502 Rémunération forfaitaire au titre de la MOUS 46 000 € HT**

(Article 21-1-B) :

Ville : 2 300 € x 4 trimestres = 9 200

Etat : 9 200 € x 4 trimestres = 36 800

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Fact. TTC
Rémunération Mous	SIDR	Rem Mous 2007-2012	30/03/12	-	-
Rémunération Mous	SIDR	Rem Mous 2012	31/03/12	11 500,00	11 500,00
Rémunération Mous	SIDR	Rem Mous 2007-2012	30/06/12	-	-
Rémunération Mous	SIDR	Rem Mous 2012	30/06/12	11 500,00	11 500,00
Rémunération Mous	SIDR	Rem Mous 2007-2012	30/09/12	-	-
Rémunération Mous	SIDR	Rem Mous 2012	30/09/12	11 500,00	11 500,00
Rémunération Mous	SIDR	Rem Mous 2007-2012	31/12/12	-	-
Rémunération Mous	SIDR	Rem Mous 2012	31/12/12	11 500,00	11 500,00
Total rémunération Mous				46 000,00	46 000,00

• **LB 5503 Rémunération proportionnelle 11 281 € HT**

(Article 21-2) soit 3 % du montant total des dépenses de travaux

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Fact. TTC
Rémunération Proportionnelle	SIDR	rémunération Globale Proportionnelle sur Dépenses Facturées HT 2007-2012	30/03/12	-	-
Rémunération Proportionnelle	SIDR	rémunération Proportionnelle HT 2012 Dépenses	31/03/12	3 016,67	3 016,67
Rémunération Proportionnelle	SIDR	rémunération Globale Proportionnelle sur Dépenses Facturées HT 2007-2012	30/06/12	-	-
Rémunération Proportionnelle	SIDR	rémunération Proportionnelle HT 2012 Dépenses	30/06/12	3 648,55	3 648,55
Rémunération Proportionnelle	SIDR	rémunération Globale Proportionnelle sur Dépenses Facturées HT 2007-2012	30/09/12	-	-
Rémunération Proportionnelle	SIDR	rémunération Proportionnelle HT 2012 Dépenses	30/09/12	3 192,27	3 192,27
Rémunération Proportionnelle	SIDR	rémunération Globale Proportionnelle sur Dépenses Facturées HT 2007-2012	31/12/12	-	-
Rémunération Proportionnelle	SIDR	rémunération Proportionnelle HT 2012 Dépenses	31/12/12	1 422,85	1 422,85
Total Rémunération Proportionnelle				11 280,34	11 280,34

FRAIS DE PORTAGE FINANCIER

1 170 € HT

Libellé	R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Fact. TTC
Frais de Portage Financier	FRAIS PORTAGE	Frais Portage + Financier	31/12/12	1 170,14	1 170,14
Total Frais de Portage Financier				1 170,14	1 170,14

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

2. Produits : le réalisé en 2012

Le total des produits appelés s'élève à **373 222 € HT** en 2012.

1. Participation de la collectivité –Financement des équipements Publics **373 222 € HT**

Libellé	Payeur	Objet	Rec. HT	TVA	Rec. TTC
Participation Collectivité Financement Equipements Publics	COMMUNE DE SAINT-DENIS	Appel de Fonds N°2 Equipement Public	373 222,12	31 723,88	404 946,00
Total Participation Collectivité Financement Equipements Publics			373 222,12	31 723,88	404 946,00

Un appel de fonds N°2 au titre du financement des équipements publics, a été effectué en date du 11/12/2012 pour un montant de 373 222.12 € HT, soit 404 946 € TTC.

2. Acompte de loyers

2 750 €

Au 31/12/2012, le montant total des acomptes mensuels de 250 € de M.BORDIER s'élève à 2 750 €.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

PREVISIONS DE CHARGES ET DE PRODUITS POUR L'EXERCICE 2013

1. Charges : prévisions 2013

Les dépenses prévisionnelles de l'année 2013 s'élèvent à **269 833 € HT**, réparties de la façon suivante :

MAITRISE DES SOLS **902 € HT**

- LB 5422 Frais de notaire **902 € HT**

Ces frais de notaire concernent le bail commercial de M. BORDIER.

MISE EN ETAT DES SOLS **142 147 € HT**

Ce chapitre regroupe les dépenses relatives aux :

- LB 5424 Libération des terrains –Démolitions -Evacuations **139 750 € HT**

Cette provision concernerait les travaux de démolition de 20 logements situés sur le secteur de Longanis, une fois la livraison de l'opération de transit « COCO » effective.

- LB 5425 Aides aux familles **2 397 € HT**

Il est à prévoir des aides aux familles dans le cadre du transit de certaines familles (prise en charge de leur loyer) sur le secteur de Longanis.

ETUDES ET TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE PUBLIQUE **44 309 € HT**

Ce montant correspond aux :

- LB 5441 Honoraires du Maître d'œuvre : **519 € HT**
Suivi de la 2^{ème} tranche VRD.
- LB 5442 Honoraires Géomètre/Etude Infrastructures. Pub. : **1 001 € HT**
Provisions à prévoir pour les bornages dans le cadre des améliorations acquisitions sur le secteur de Caramboles.
- LB 5443 CSPS : **236 € HT**
Suivi 2^{ème} tranche VRD.
- LB 5448 Autres BET Infrastructure : **400 € HT**
Actualisation des expertises amiantes -termites à prévoir
- LB 5450 Travaux secondaires : **28 709 € HT**
Travaux VRD sur secteur de Longanis (2^{ème} tranche)-Partie Est
- LB 5456 Autres concessionnaires : **2 173 € HT**
- LB 5458 Autres frais divers : **11 271 € HT**

FRAIS DE GESTION**82 475 € HT**

Ces dépenses correspondent aux prévisions de rémunération ainsi qu'aux frais financiers.

Concernant la rémunération, et conformément à l'article 21 de la CPA :

- **LB 5501 Rémunération forfaitaire :** **30 148 € HT**
- **LB 5502 Rémunération MOUS :** **46 000 € HT**
- **LB 5503 Rémunération proportionnelle :** **6 327 € HT**

2. Produits : prévisions 2013

Les produits prévisionnels de l'année 2013 s'élèvent à **857 599 € HT**, répartis de la façon suivante :

1. Cessions aux occupants 54 000 € HT

Ces cessions correspondraient à 6 améliorations acquisitions- SICA

2. Participation de la collectivité au financement des équipements publics 462 281 € HT

Conformément au dernier CRAC validé, un 3^{ème} appel de fonds est prévu au 4^{ème} trimestre 2013 à hauteur de 462 281 €HT.

3. Participation de la collectivité –Subvention RHI (ETAT) 318 318 € HT

Pour rappel, un appel de fonds a été envoyé à hauteur de 346 410 €HT le 09/08/2011. En date du 18/01/2013, le règlement a été effectué à hauteur de 281 296.97 €HT, soit une différence de 65 113 €HT qui apparait en négatif dans les recettes. La situation de SBTPC n'a pas été considérée comme une dépense éligible car les feuillets des calculs de révision de prix manquaient.

Un 4^{ème} appel de fonds est prévu au 4^{ème} trimestre 2013 pour un montant de 318 318 € HT.

4. Participations de la collectivité –Subvention MOUS (ETAT) 23 000 € HT

NOUVEAU BILAN FINANCIER

1. CRPO (COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL DE L'OPERATION) ACTUALISE AU 31/12/2012

CRPO actualisé CPA « RHI HYACINTHE CARAMBOLES »

Produits	Euros H.T	TVA	Euros T.T.C
Cessions	2 519 000	116 834	2 635 834
Participation de la commune	2 111 325	163 907	2 275 232
Participation SIDR	599 774		599 774
Subventions	2 118 229	180 049	2 298 278
TVA marge sur produits	-9 808	9 808	
Total produits	7 338 520	470 599	7 809 119

Charges			
Maîtrise des sols	812 775	1 658	814 433
Mise en état des sols	1 215 000	111 509	1 326 509
Etudes et travaux d'infrastructure	4 370 199	369 963	4 740 162
Frais de gestion	940 546		940 546
Soldes TVA		-12 531	-12 531
Total charges	7 338 520	470 599	7 809 119

2. PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITE

Entre le CRAC 2011 et le CRAC 2012, la participation de la Collectivité passe de 2 263 829 € TTC à 2 275 232 € TTC.

	CRAC 2011 (€)	CRAC 2012 (€)
Participation au foncier	183 001	183 000
Participation au financement des équipements publics	1 917 814	1 928 325
MONTANT HT	2 100 815	2 111 325
MONTANT TTC	2 263 829	2 275 232

L'augmentation de la participation globale de la collectivité s'élève à 10 510 € HT, soit 11 403 € TTC.

Echéancier des appels de fonds de la collectivité :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Participation de la collectivité au Foncier €	183 000									
Participation de la collectivité au financement des équipements Publics (€ TTC)					597 286	404 946	501 575	199 999	104 041	284 385
Avance sur Trésorerie versée et remboursée			+200 000	+286 546	-486 546					

3. SUBVENTION RHI-ETAT

Participation Collectivité – Subvention RHI (Appels de fonds Etat)

- 2007 : 15 826 € HT, soit 17 171 € TTC
- 2009 : 195 859 € HT, soit 212 507 € TTC
- 2011 : 346 411 € HT, soit 375 856 € TTC
- 2013 : 318 318 € HT, soit 345 375 € TTC
- 2014 : 80 946 € HT, soit 87 826 € TTC
- 2015 : 258 507 € HT, soit 280 480 € TTC
- 2016 : 400 000 € HT, soit 434 000 € TTC
- 2017 : 433 362 € HT, soit 470 198 € TTC

Un total de 2 049 229 € HT soit 2 223 413 € TTC

Participation Collectivité – Subvention MOUS (Appels de fonds Etat)

- 2013 : 23 000 €, soit 24 955 € TTC
- 2014 : 23 000 €, soit 24 955 € TTC
- 2015 : 23 000 €, soit 24 955 € TTC

Un total de 69 000 € HT soit 74 865 € TTC

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-3-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

SYNTHESE

Exercice 2012

Les dépenses réalisées au cours de l'année 2012 s'élèvent à **543 616 € HT**.
Les produits à appeler en 2012 s'élèvent à **373 222 € HT**.

Exercice 2013

Les dépenses prévues pour l'année 2013 s'élèvent à **269 833 € HT**.
Les produits à appeler en 2013 s'élèvent à **857 599 € HT**.

Conclusions

Le bilan global de l'opération est passé de **7 305 453 € HT (soit 7 797 716 € TTC)** à **7 338 520 € HT (soit 7 809 119 € TTC)**

La participation totale de la Collectivité passe de **2 263 829 € TTC** à **2 275 232€ TTC**, répartie de la manière suivante :

1- Montant appelé au titre de la participation de la collectivité au foncier (Rappel):

- 2007 : 183 000 € HT soit 183 000 € TTC

Un total de 183 000 € HT soit 183 000 € TTC

2-Montant appelé au titre de la participation de la collectivité au financement des équipements publics :

- 2011 : 550 494 € HT soit 597 286 € TTC

Les avances de trésorerie de 2008 et 2009 ont été remboursées en même temps que l'appel de fonds

La ville n'a réellement versé, en participation que la différence, soit **110 740 € TTC**.

- 2012 : 373 222 € HT soit 404 946 € TTC
- 2013 : 462 281 € HT soit 501 575 € TTC
- 2014 : 184 331 € HT soit 199 999 € TTC
- 2015 : 95 891 € HT soit 104 041 € TTC
- 2016 : 262 106 € HT soit 284 385 € TTC

Un total de 1 928 325 € HT soit 2 092 232 € TTC

En conclusion, la collectivité doit désormais se positionner sur la validation :

- du Réalisé 2012 et des Prévisions 2013
- du nouveau CRPO actualisé au 31/12/2012
- de la nouvelle participation de la collectivité
- de l'avenant N°6 faisant état de la nouvelle participation financière

La collectivité doit enfin valider la programmation de logements, d'un nombre total de **257** à savoir :

- LES 36
- Acquisition / Amélioration 52
- Locatifs LTTS collectifs 164
- Lots libres 5

Soit 257 logements

ANNEXES

- ANNEXE 1 **Plan projet d'aménagement des 3 secteurs de la RHI ZAC HYACINTHE CARAMBOLES**
- ANNEXE 2 **Emplacement Réservé**
- ANNEXE 3 **Zoom sur Caramboles**
- ANNEXE 4 **Compte Rendu de la réunion du 22 avril 2011**
- ANNEXE 5 **Courrier de Maître Selly daté du 26 mai 2011**
- ANNEXE 6 **Courrier de réponse de la SIDR daté du 10 juin 2011**
- ANNEXE 7 **Compte Rendu de la réunion du 29 août 2011 (rédigé par la CNL)**
- ANNEXE 8 **Compte Rendu de la réunion du 26 septembre 2011**
- ANNEXE 9 **Courrier de demande indemnisation**
- ANNEXE 10 **Réponse SIDR 06/03/2012**
- ANNEXE 11 **Compte Rendu de la réunion du 14/08/2012**
- ANNEXE 12 **Tableau de suivi des démolitions sur le secteur de Longanis en 2012**
- ANNEXE 13 **Planning de l'opération d'aménagement RHI ZAC HYACINTHE CARAMBOLES**
- ANNEXE 14 **Evolution du Compte Rendu Prévisionnel d'Opération- CRPO**
- ANNEXE 15 **Ecart entre les 2 CRPO**
- ANNEXE 16 **Journal des écritures comptables 2012**
- ANNEXE 17 **Bilan financier en € HT**
- ANNEXE 18 **Bilan financier en € TTC**

**AVENANT N° 6 A LA CONVENTION PUBLIQUE D'AMENAGEMENT
POUR L'OPERATION RHI HYACINTHE/ CARAMBOLES
COMMUNE DE SAINT-DENIS**

Objet Modification de certains termes de la Convention publique d'Aménagement établie entre la SIDR et la Ville de Saint-Denis

1. MODIFICATION DU BILAN FINANCIER

Conformément à l'article 18 de cette convention, la SIDR a présenté au Conseil Municipaux les Comptes Rendus annuels au Concédant (CRAC) depuis le début de la RHI HYACINTHE/ CARAMBOLES pour les années 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011.

Dans le dernier bilan approuvé, le compte de résultat prévisionnel d'opération 2011 était de **7 305 453€ HT** (soit 7 797 716 € TTC), avec une participation de la collectivité de **2 100 815€ HT** (soit 2 263 829 € TTC)

Le dernier CRAC 2012 a fait apparaître une modification du bilan global de l'opération, suite à des variations sur les postes de l'opération en dépenses.

Il est donc proposé d'adopter **un nouveau bilan de la Convention publique d'Aménagement présentant un montant total de produits et de charges de 7 338 520 € HT** (soit 7 809 119 € TTC).

2. MODIFICATION DE LA PARTICIPATION DE LA VILLE

Conformément à l'article 17 de la Convention publique d'Aménagement, la SIDR doit entériner, par voie d'avenant toute modification du montant de la participation de la collectivité.

- **Au dernier CRAC 2011**, la participation totale de la collectivité a été fixée à **2 100 815 € HT**, (soit € 2 263 829 € TTC) dont
 - 1 917 814 € HT au financement des équipements publics,
 - 183 001 € HT de participation au titre du foncier.

- **Au CRAC 2012**, la participation totale de la collectivité a été validée sur la **base de 2 111 325 € HT**, (soit € 2 275 233 € TTC) dont
 - 1 928 325 € HT au financement des équipements publics,
 - 183 000 € HT de participation au titre du foncier.

Il est donc proposé une nouvelle participation de la Ville à hauteur de **2 111 325 € HT**, soit **2 275 232 € TTC**.

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : Compte de résultat prévisionnel d'opération

Le bilan global de la Convention publique d'Aménagement pour l'opération RHI HYACINTHE/ CARAMBOLES présente un montant total de produits et de charges de 7 338 520 € HT, soit (7 809 119 € TTC).

Produits	Euros H.T	TVA	Euros T.T.C
Cessions	2 519 000	116 834	2 635 834
Participation de la Commune	2 111 325	163 907	2 275 232
Participation de la SIDR	599 774		599 774
Subventions	2 118 229	180 049	2 298 278
TVA marge sur produits	-9 808	9 808	
Total produits	7 338 520	470 599	7 809 119

Charges			
Maîtrise des sols	812 775	1 658	814 433
Mise en état des sols	1 215 000	111 509	1 326 509
Etudes et travaux d'infrastructure	4 370 199	369 963	4 740 162
Frais de gestion	940 546		940 546
Soldes TVA		-12 531	-12 531
Total charges	7 338 520	470 599	7 809 119

Article 2 : Participation communale

- **La participation prévisionnelle totale de la collectivité est de 2 111 325 € HT, (soit 2 275 232 € TTC) dont**
 - 1 928 325 € HT au financement des équipements publics,
 - 183 000 € HT de participation au titre du foncier.

Conformément à l'échéancier prévisionnel des participations communales arrêté en concertation avec la Ville, la Commune a validé un plan pluriannuel de financement des opérations d'aménagement qui prévoit une participation communale au financement des équipements publics de l'opération RHI HYACINTHE/ CARAMBOLES de 501 575 € TTC, au 31/12/2013.

Echéancier prévisionnel

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Participation de la collectivité au foncier (€)	183 000									
Participation de la collectivité au financement des équipements publics (€ TTC)					597 286	404 946	501 575	199 999	104 041	284 385
Avance sur trésorerie versée et remboursée			+ 200 000	+ 286 546	- 486 546					

Le reste des articles de la Convention publique d'Aménagement demeure inchangé.

Fait en deux exemplaires originaux, dont un pour chacune des parties,
A Saint-Denis, le

**Pour la SIDR
Le Directeur Général**

**Pour la Ville de Saint-Denis
Le Maire**

Philippe JOUANEN

Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131026-13532-2-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
04/11/2013


Gilbert ANNETTE